



# Trophée Régional Jeunes Saison 2019-2020

## 1) Généralités :

1.1 Les "Trophées Régionaux Jeunes" (TRJ) sont constitués par saison de six compétitions, aussi appelées étapes, pour les catégories d'âge Poussin à Cadet.

1.2 La gestion et le suivi des TRJ sont délégués à la Commission Compétition Régionale (CCR) de la Ligue PACA de Badminton, ci-après nommée "Ligue".

1.3 Un règlement particulier, approuvé par le Juge-Arbitre principal de l'étape doit compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

1.4 Les objectifs des TRJ sont :

- La promotion du badminton chez les jeunes espoirs de la région PACA.
- De faire progresser le niveau de jeu pour dégager une élite régionale.
- La sélection de joueurs en vue de participation aux stages régionaux jeunes, aux Trophées Interrégionaux Jeunes, aux Trophées Nationaux Jeunes et aux Championnats de France.
- La structuration de la pré-filière en région PACA.
- La dynamisation du lien entre les clubs, les référents départementaux Jeunes et le Pôle Espoirs de la Ligue.

## 2) Candidature à l'accueil d'une étape TRJ :

2.1 L'organisation d'une étape de TRJ est déléguée à une instance fédérale, un club ou un groupement de clubs, ci-après désignés comme "organisateur".

Le candidat à l'organisation d'une étape doit déposer sa candidature auprès de la Ligue en complétant le formulaire en ligne "***Demande d'accueil d'une compétition***" avant le 30 juin 2019.

2.2 L'organisateur s'engage à respecter le "Cahier des Charges : Compétitions individuelles PACA" sur l'étape dont il aura la charge.

2.3 Le nombre minimum de terrains pour organiser une étape TRJ est fixé à 7. S'il y a plusieurs salles, la salle principale ne devra pas être à plus de 5 minutes en voiture des autres salles. Le nombre de joueurs pouvant participer est précisé au [Paragraphe 4](#).

2.4 Le calendrier des lieux des TRJ est défini dans [l'article 2.5](#). Ce calendrier sera réalisé à chaque saison pour respecter l'équité des territoires, en évitant de placer les étapes hivernales dans les départements 04 et 05.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



- 2.5 Les étapes se dérouleront aux dates et départements suivant :
- TRJ 1 : Simple/Double => 12/13 octobre 2019 – Comité 13.
  - TRJ 2 : Simple/Mixte (Double pour les poussins) => 23/24 novembre 2019 – Comité 83.
  - TRJ 3 : Simple/Double => 18/19 janvier 2020 – Comité 84.
  - TRJ 4 : Simple/Mixte (Double pour les poussins) => 28/29 mars 2020 – Comité 04.
  - TRJ 5 : Simple/Double => 16/17 mai 2020 – Comité 05.
  - TRJ 6 : Simple/Mixte (Double pour les poussins) => 13/14 juin 2020 – Comité 06.
- 2.6 L'attribution sera effectuée le 20 juillet 2019 à partir des candidatures reçues. En cas d'absence de candidature des clubs d'un ou plusieurs Comités Départementaux (CD), l'organisation sera proposée aux clubs des autres CD.
- 2.7 Les critères d'attribution prendront en compte, par ordre d'importance :
- Une préférence pour des clubs formateurs de jeunes joueurs.
  - Le respect du Cahier des Charges Compétitions par l'organisateur.
  - Un roulement entre les clubs candidats proches géographiquement.
  - L'ordre des vœux.

### **3) Modalités d'inscription et de qualification :**

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de l'étape. Le rétro planning prévisionnel d'une étape est le suivant :

- J-40 : Envoi du formulaire d'inscription aux 6 CD et aux clubs avec la sélection Ligue, date de prise en compte du CPPH.
- J-30 : envoi des sélections poussins et benjamins des Comités à la Ligue.
- J-21 : Date limite des inscriptions par les clubs en simple pour toutes les catégories et également en double ou mixte pour les minimes et cadets (avant 15h pour les courriels), qualification des joueurs dans leurs séries suivant le CPPH.
- J-18 : Envoi aux clubs/Comités de la liste des qualifiés et remplaçants en Simple.
- J-16 : Date limite pour la confection des Doubles (ou Double Mixte) pour les poussins et benjamins par les Comités avec le responsable du Pôle.
- J-8 : Envoi aux Clubs/Comité des convocations pour la compétition.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



Ce retro-planning sera adapté pour certaines étapes afin de prendre en compte les vacances scolaires.

3.2 Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule l'étape.

3.3 Les inscriptions seront réalisées par les clubs dans les disciplines mentionnées dans le formulaire envoyé par le responsable du Pôle Espoirs de la Ligue à chaque étape conformément à [l'article 3.1](#). Seul devra être utilisé ce formulaire qui doit être accompagné du règlement des droits d'inscription, le tout doit être envoyé à la Ligue. Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

3.4 Le montant des droits d'inscription est fixé, par le comité directeur de la Ligue, à 16 € quel que soit le nombre de tableaux.

3.5 Aucune inscription ne sera retenue pour les clubs qui ne seront pas en règle du solde de tout compte avec la Ligue à la date limite d'inscription.

3.6 Les clubs dont les inscriptions ne pourraient être retenues seront prévenus conformément à [l'article 3.1](#).

3.7 Le nombre de joueur par catégorie d'âge et par discipline est :

	SD	SH	DD	DH	MX
Poussin	8	12	4	6	0
Benjamin	12	16	6	8	12
Minime	12	16	6	8	12
Cadet	12	16	6	8	12

3.8 Chaque étape TRJ est ouverte aux joueurs mini-bads, poussins, benjamins, minimes (P11 mini) et cadets (D9 mini) selon les modalités du [Paragraphe 4](#).

3.9 Pour toutes les étapes :

- Les mini-bads devront s'inscrire dans la catégorie Poussin.
- Les poussins et benjamins, pourront se surclasser avec autorisation de la Ligue en faisant l'envoi des formulaires d'inscription (J-40).
- Les minimes pourront se surclasser librement.

3.10 Lorsqu'ils se surclassent, les jeunes doivent se surclasser dans toutes les disciplines : un joueur doit s'inscrire dans une seule catégorie d'âge.

3.11 Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur le formulaire d'inscription et qui doit signer la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge. Il doit rester pendant toute la durée où les mineurs dont il a la charge sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du gymnase, le responsable doit présenter au juge-arbitre, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité. Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



#### 4) **Tableaux :**

##### 4.1 En SD Poussine (un seul Top) :

- Deux joueuses seront retenues par la Ligue selon le Top fédéral, et chaque CD sélectionnera une joueuse selon des critères libres.
- Les CD pourront proposer une liste de remplaçantes qui seront intégrées, en cas de places vacantes, selon le classement au Top Fédéral (Poona).

##### 4.2 En SH Poussin et en SD Benjamine (un seul Top) :

- Six joueurs / joueuses seront retenus selon le classement au Top Fédéral (Poona) par la Ligue, et chaque CD sélectionnera un joueur / une joueuse selon des critères libres.
- Les CD pourront proposer une liste de remplaçants qui seront intégrés, en cas de places vacantes, selon le classement au Top Fédéral (Poona).

##### 4.3 En SH Benjamin (deux Top de 8 joueurs) :

- Quatre joueurs seront retenus au CPPH par la Ligue, et chaque CD sélectionnera deux joueurs selon des critères libres.
- Les CD pourront proposer une liste de remplaçants qui seront intégrés, en cas de places vacantes, selon le classement au Top Fédéral (Poona).

##### 4.4 En DD et DH Poussin, DD, DH et MX Benjamin (un seul Top chacun) :

- Les paires sont constituées par les CD, sur la base des joueurs retenus en simple, les paires peuvent être constituées de joueurs de différents CD.
- Les CD pourront proposer une liste de remplaçants qui seront intégrés, en cas de places vacantes, au CPPH pour compléter le tableau.
- En cas de forfait d'un joueur, il sera remplacé par le joueur le mieux classé sur la liste des remplaçants.

##### 4.5 En SD Minime et Cadette (un Top A à 4 joueurs et un Top B à 8 joueurs) :

- Les joueuses retenues seront les mieux positionnées au CPPH.
- Les clubs proposeront une liste de joueurs qui seront retenus selon le CPPH.

##### 4.6 En SH Minime et Cadet (deux Top de 8 joueurs) :

- Les joueurs retenus seront les mieux positionnés au CPPH.
- Les clubs proposeront une liste de joueurs qui seront retenus selon le CPPH.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



- 4.7 En DD, DH et MX Minime et Cadet (un seul Top chacun) :
- Les meilleures paires sont retenues au CPPH. Les paires peuvent être constituées de joueurs de différents départements.
  - Les clubs proposeront une liste de joueurs qui seront retenus selon le CPPH.
  - En cas de forfait d'un joueur, la paire complète sera remplacée par la paire la mieux classée sur la liste des remplaçants.
- 4.8 Les joueurs sélectionnés par la Ligue ou par les CD ont le droit de refuser d'être sélectionnés. En cas de refus du joueur, ce dernier ne sera pas autorisé à participer à une autre compétition à ces mêmes dates, sauf sur convocation d'un Pôle Espoirs, d'un Pôle France, d'un Collectif France ou de l'Equipe de France.
- 4.9 La répartition des joueurs en Top A et en Top B sera sous la responsabilité du responsable du Pôle Espoirs en relation avec le Juge-Arbitre de la compétition. En cas de désaccord le RGC s'appliquera.
- 4.10 Les têtes de séries et têtes de poules sont positionnées au CPPH conformément à [l'article 3.1](#). Pour les tableaux Poussin, elles seront désignées par la Ligue.
- 4.11 En cas d'égalité au CPPH, le joueur le plus jeune sera prioritaire.
- 4.12 Les tableaux seront réalisés par Simone ULRICH (GEO de chaque TRJ) avec avis de la CCR. Ils seront validés par le JA principal.

## 5) Organisation d'une étape :

- 5.1 Chaque étape a lieu sur deux journées, le samedi de 9h00 jusqu'à, au plus tard 20h30 et le dimanche de 8h00 jusqu'à, au plus tard 19h00.
- 5.2 Les étapes Simple/Double seront organisées de la manière suivante :
- Samedi : Simples Benjamins et Minimes – Doubles Poussins et Cadets.
  - Dimanche : Simples Poussins et Cadets – Doubles Benjamins et Minimes.
- 5.3 Les étapes Simple/Mixte seront organisées de la manière suivante :
- Samedi : Simples Benjamins et Minimes – Doubles Poussins – Mixte Cadets.
  - Dimanche : Simples Poussins et Cadets – Mixtes Benjamins et Minimes.
- 5.4 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



5.5 Les joueurs ne sont pas autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs excepté pendant les arrêts de jeu prévus à l'article 16.2 des règles officielles du badminton (entre les sets et au milieu des sets).

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



5.6 A l'issue de la compétition, le GEO doit importer dans Poona les résultats de la compétition au plus tard le mercredi suivant l'étape.

5.7 Le JA principal doit, dans un délai de cinq jours, envoyer le fichier Bad+ et son rapport accompagnés des éventuels justificatifs d'absence :

- à la Commission Ligue des Officiels Technique (CLOT) sur l'adresse [joachim.ulrich@wanadoo.fr](mailto:joachim.ulrich@wanadoo.fr).
- à la CCR sur l'adresse [competition@liguepacabad.org](mailto:competition@liguepacabad.org).
- au secrétariat de la Ligue sur l'adresse [contact@liguepacabad.org](mailto:contact@liguepacabad.org).

## 6) Arbitrage :

6.1 Les JA et les arbitres officiant sur les TRJ sont désignés par la CLOT.

6.2 Les juges de ligne éventuels sont désignés par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.

6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBA D.

## 7) Volants :

7.1 Le volant officiel est désigné dans le règlement particulier et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.

7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

## 8) Respect de la discipline :

8.1 Les étapes TRJ se déroulent dans le respect des règlements fédéraux.

8.2 La CCR reçoit en première instance toute requête des clubs ou joueurs concernant ce trophée, qu'elle traitera. Elle rendra son verdict en informant les clubs concernés.

8.3 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant la décision de la CCR comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBA D.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

[contact@liguepacabad.org](mailto:contact@liguepacabad.org)